

Châteauroux, le 13 juin 2008

L'Inspecteur d'académie  
Directeur des services départementaux de  
l'Education nationale de l'Indre

à

Inspection académique  
de l'Indre

Division des ressources  
humaines  
DRH 1/ 552 /2008

Dossier suivi par  
Marie-Claude Septier

Tél. 02 54 60 57 21  
Fax 02 54 60 57 28  
ce.drh36  
@ac-orleans-tours.fr

110 rue Grande  
36018 Châteauroux Cedex

**Objet : Mouvement des enseignants du 1<sup>er</sup> degré  
Préparation de la rentrée 2008**

Je vous confirme qu'après avis de la Commission Administrative Paritaire Départementale, réunie le 2 juin 2008, je n'ai pu réserver une suite favorable à votre demande de poste.

En conséquence, vous devez obligatoirement participer au mouvement complémentaire. A cet effet, je vous adresse la liste des postes restés vacants ou susceptibles de le devenir.

Vous voudrez bien me faire parvenir, sur papier libre (21 x 29,7), en **2 exemplaires**, la liste **non limitative** de vos vœux, classés par ordre préférentiel, pour le **lundi 23 juin 2008**, terme de rigueur.

Afin de me permettre de vous communiquer le résultat de la prochaine commission, prévue début juillet, je vous serais obligé de bien vouloir joindre à votre envoi, une enveloppe timbrée, libellée à votre adresse de début juillet.

Pour l'Inspecteur d'académie et par délégation,

La Secrétaire Générale

Danièle Despax